

l'Oratoire

Oratoire du Louvre
145 rue Saint Honoré • Paris 1er

Église Protestante Unie de L'Oratoire du Louvre

Maison presbytérale (salles de réunion) :
4 rue de l'Oratoire 75001 Paris
Site : <https://oratoiredulouvre.fr>
Blog : <https://lab-oratoire.fr>

Pasteurs

Pasteur Marc Pernot

Reçoit et rend visite volontiers sur rendez-vous
4 rue de l'Oratoire 75001 Paris
Tél. 01 42 60 04 32 • Port. 06 16 36 16 78
E-mail : pasteur.pernot@oratoiredulouvre.fr

Pasteur James Woody

Reçoit et rend visite volontiers sur rendez-vous
87 rue de Rennes 75006 Paris
Tél. 09 52 36 10 70 • Port. 06 99 38 70 33
Tél. 01 42 60 31 02 (Maison presbytérale)
E-mail : pasteur.woody@oratoiredulouvre.fr

Conseil Presbytéral

Président : André Ducros
Trésorier : Francine Braunstein
tresorier@oratoiredulouvre.fr

Merci de soutenir l'Église
de l'Oratoire du Louvre
par vos dons et legs



*Efforçons-nous
de conserver
l'unité de l'Esprit
par le lien de la paix.
(Ephésiens 4, 3)*

Secrétariat de l'Église

4 rue de l'Oratoire 75001 Paris
Tél. 01 42 60 21 64 • Fax 09 57 19 56 18
Sandrine Pouvreau Rigolet
E-mail : accueil@oratoiredulouvre.fr
Bénévoles : Nicole Aymard et Claudine Roess

Temple

Sacristain bénévole : Gérard Deulin assisté
de Thuy-Mo Deulin • Port. 06 80 71 89 27
E-mail : sacristain@oratoiredulouvre.fr

Organiste : Jean-Dominique Pasquet
E-mail : orgue@oratoiredulouvre.fr

Entraide de l'Oratoire

Vos dons peuvent être envoyés au secrétariat
à l'ordre de l'Entraide de l'Oratoire
E-mail : entraide@oratoiredulouvre.fr

Amis de l'Oratoire et de son orgue

Vos dons peuvent être envoyés au secrétariat
E-mail : amis@oratoiredulouvre.fr

La Clairière (centre social)

60 rue Greneta 75002 • Tél. 01 42 36 82 46

Chœur de l'Oratoire

Fabien Aubé : choeur@oratoiredulouvre.fr

COORDONNÉES CCP

CCP PARIS 564-60A

COORDONNÉES BANCAIRES

APEROL, Société Générale,

PARIS PONT NEUF

30003 / 03100 / 00037261183 / 36

don en ligne

sécurisé sur

oratoiredulouvre.fr



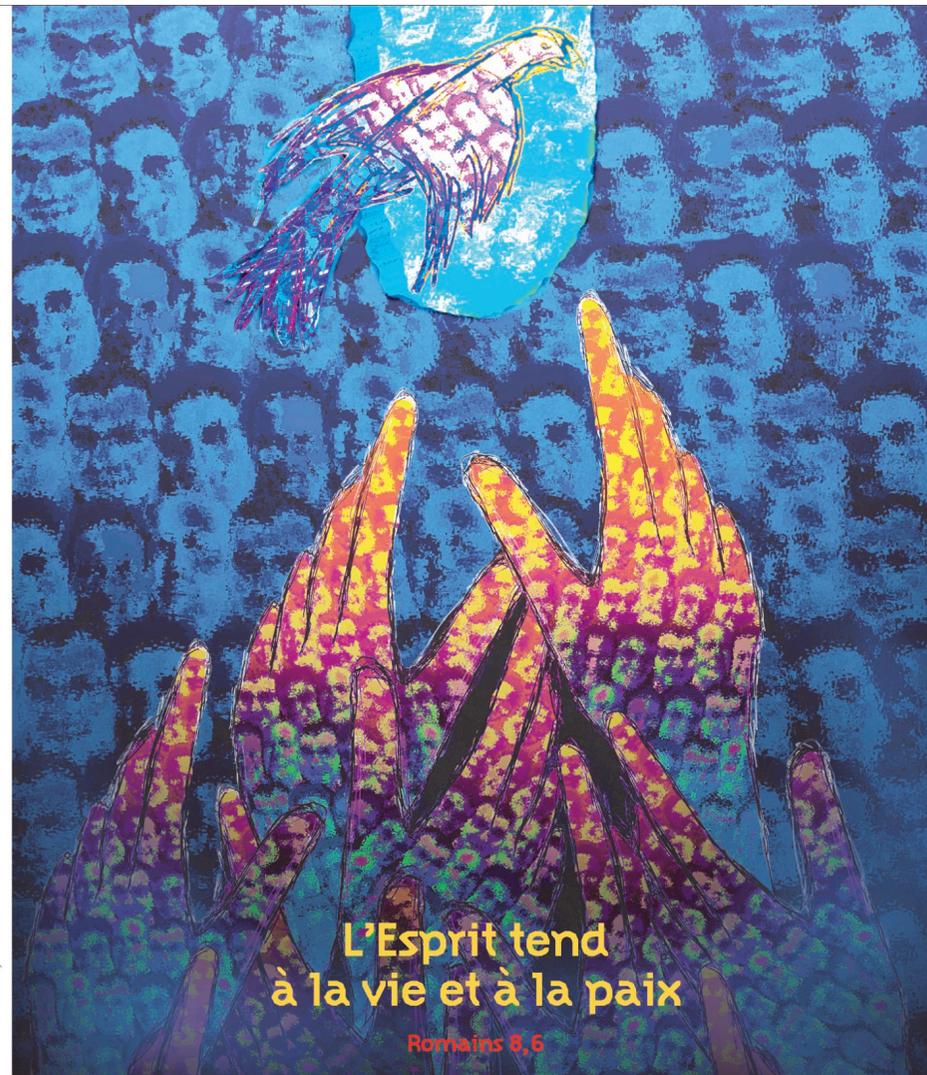
TEMOIGNAGES

Des exemplaires de cette **feuille rose** sont à
votre disposition au temple. Ils sont faits pour
que vous puissiez en offrir un exemplaire à vos
proches, vos connaissances. Vous pouvez
également offrir les textes des **prédications**
et diffuser l'adresse du site internet

<https://oratoiredulouvre.fr>

l'Oratoire

Oratoire du Louvre • 145 rue Saint Honoré • Paris 1er



L'Esprit tend
à la vie et à la paix

Romains 8, 6

Création Ulrich Meyer

120^e année • N° 802 • 15 mars 2015 - 15 juin 2015

oratoiredulouvre.fr

120^e année • N° 802 • 15 mars 2015 - 15 juin 2015

oratoiredulouvre.fr

L'Oratoire

ÉDITORIAL

« Sois Sensible » Matthieu 13/15
par James Woody 3

DOSSIER 4

La Responsabilité

Répondre
par Marc Pernot 4

La chasse à la responsabilité est
ouverte, par Julien Massillon 6

Protestantisme et Responsabilité
par André Ducros 8

De la culpabilité à la
responsabilisation, réflexion
sur la responsabilité dans l'Ancien
Testament par Dany Nocquet 10

Du droit d'ingérence à la
responsabilité de protéger
par DJ 13

Aperçus sur la responsabilité civile
par JHC 15

Dieu est-il responsable ?
par OA 17

L'AGENDA 19

Calendrier des cultes 19
Calendrier des activités 20

ACTIVITES DE L'ORATOIRE

Agenda de l'année 22

NOUVELLES DE L'ORATOIRE

Une Eglise responsable par le
pasteur Jean-Pierre Rive 24

Quelques échos
de la Vente de l'Oratoire 2014 26

Fusion La Clairière-CASP 28

Catéchèse 28

Culture et Célébrations
de Pâques 29

Entraide 30

Finances 32

Les prochaines assemblées 33

Prière de BR 34

CARNET 35

CONTACTS 36

la Feuille Rose

est le bulletin trimestriel
de l'EPUDF - APEROL (Association
Presbytérale de l'Eglise Réformée de
l'Oratoire du Louvre),
4 rue de l'Oratoire 75001 Paris.

**Merci de soutenir l'Oratoire
par votre don, quel qu'il soit.**

Directeur de la publication

André Ducros

Comité de rédaction

Pasteur Marc Pernot
Rose-Marie Boulanger

Secrétariat de rédaction

James Woody

Impression

Promoprint
79 rue Marcadet 75018 Paris

Naissance

Marius chez Blandine et Christian 6 novembre
Félix Alexander chez Carolina et Juan 24 novembre
Louis chez Victoria et Thomas 12 janvier
Charlotte chez Sophie et James 24 janvier
Thadée chez de Clara et Patrice 24 janvier
Maximilien chez Claire et Jérémie 5 février

Baptêmes

Lise, fille de Caroline et Nicolas 7 décembre
Jeanne, fille de Mathilde et Christophe 20 décembre
Sarah 25 janvier
Augustine, fille de Jacqueline et Jeany 1er février
Clément, fils de Maïté et Gilles 15 février
Jeanne, fille de Maïté et Gilles 15 février

Professions de foi

Xavier C. 23 novembre
Sarah CB. 25 janvier
Jordan M. 22 février

Mariages

Estelle et Marc 13 décembre

Services funèbres

Henri Girault 26 novembre
Jean-Marc Lech 5 décembre
Pauline Verly 17 décembre
Micheline Véron 9 janvier
Marie-Thérèse Hentsch 10 janvier
Jean-Robert Guttinger 7 février

Si vous souhaitez partager avec nous une naissance ou un deuil,
signalez-le au secrétariat pour que nous puissions avoir une pensée fraternelle.

**« Que le Dieu de l'espérance vous remplisse
de toute joie et de toute paix dans la foi » Romains 15:13**

Prière

Père, ouvre nos yeux.

Nous voici comme les disciples : incapables de reconnaître ton Fils quand il s'adresse à nous, quand il nous visite dans la personne de tous ceux que tu donnes à aimer, à accueillir, à aider, à nourrir, à visiter.

Comme les disciples, nous avons besoin des signes de ta communion pour entrer dans la communion de ton Fils et participer à celle de ton Royaume.

Envoie-nous ton Esprit, pour que ces signes nous parlent. Ils nous redisent la vie de ton Fils donnée pour nous, son corps livré à la mort pour nous arracher à notre propre mort, sa résurrection prenant place dans notre propre vie, pour que désormais nous puissions dire à notre tour : ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi.

Père, fais-nous participer à cette vie et à cette résurrection de ton Fils, et fais brûler en nous notre propre cœur, de telle sorte qu'ayant reconnu par nous l'appel et la miséricorde de Jésus, notre Seigneur, nous marchions désormais à sa suite.

BR

« Sois sensible » Matthieu 13/15

Si la Bible est principalement composée d'histoires, de contes, c'est parce qu'elle a été conçue pour être un chant de la vie. Et ce chant de la vie est destiné à nous rendre sensibles aux frémissements de la vie.

Bien des récits mettent en évidence les forces d'opposition à la vie. Bien des passages évoquent la mort, ce qui fige la vie, ce qui la dégrade. Là encore, il s'agit de nous rendre sensibles, d'éveiller notre conscience et de nous maintenir alertes. La Bible nous travaille au cœur pour faire quelque chose de nos habitudes et tout particulièrement de notre capacité naturelle à nous habituer à ce qui nous entoure. Être sensible, c'est ne jamais s'habituer, ni au bonheur, ni au malheur, de manière à préserver notre capacité d'émerveillement et de contestation. Être sensible à ce qui favorise la qualité de la vie et être sensible à ce qui la diminue. Ne jamais cesser de s'enthousiasmer en voyant un geste fraternel, ne jamais cesser de refuser que la misère soit une norme acceptable.

Jésus a révélé ce qu'être sensible signifie dans une vie quotidienne : reconnaître la grandeur de l'humanité même chez ceux qui ne paient pas de mine, refuser de collaborer aux entreprises de dénigrement, par exemple. Il a aussi révélé à quel point la vie est généreuse, à quel point il y a matière à se réjouir. Le chant de la vie qu'est la Bible nous rend sensibles à tous ces moments où un geste d'amour est possible, une parole d'encouragement est la bienvenue, une caresse sera stimulante, tout autant qu'il nous rend sensibles à ces occasions de résister au mouvement de foule, de ne pas donner sa voix à un chant de mépris, de refuser de s'associer à l'indifférence générale.

Sois sensible, pour être vivant !

James Woody

Répondre

Être un adulte responsable, faisant ses propres choix, assumant les conséquences, c'est très bien. Mais l'idée de responsabilité induite par notre foi chrétienne me semble plus profonde encore que cela, plus inspirante, plus libre, moins juridique. Être en responsabilité c'est répondre. Et c'est donc déjà écouter, c'est se recueillir et apporter quelque chose de personnel. Le moteur de base de la responsabilité est quelque chose de très intime, c'est une disponibilité, une liberté et une capacité qui permettent cette réponse. Et cela a tout à voir avec la foi.

En ce qui concerne la liberté de répondre, d'abord. Pourquoi serions nous digne d'avoir un point de vue personnel plutôt que de répondre ce qui nous aurait été dicté par Dieu, par la Bible, par notre église ou par d'autres personnes ? C'est que le projet même de Dieu est de créer la personne humaine à son image, c'est à dire créatrice de lumière, de sens, de bénédiction et de vie ^(Genèse 1). Le cœur même de l'Évangile du Christ est la grâce de Dieu, cela veut dire que l'amour de Dieu pour nous n'a pas d'autre cause que ce que Dieu est. Donc, quoi que nous fassions nous avons une même dignité, celle d'être nous-mêmes, celle de vivre et d'avancer, celle d'avoir un point de vue personnel. Cela fonde une liberté de répondre comme nous l'entendons, ou de ne pas répondre.

Répondre, mais à quoi, à qui ? D'abord à ce que nous sommes nous-mêmes, en réalité. À ce que j'espère, à ce que j'ai vécu et à son sens. À ce qui m'anime, à ces voix multiples qui s'expriment en moi, mes rêves et mes états d'âme, mes victoires et mes rechutes. Dieu est aussi une question, en lui-même, et sans cesse, dans la Bible, Dieu se rend présent par des questions posées à l'homme. Où es-tu ? Qu'as-tu fais ? Que cherches-tu ? Que veux-tu que je te fasse ?... Et ces questions rassemblent les croyants et les incroyants de bonne volonté, cherchant ce qui est source de vie, et ce qui embellit la vie, ce qui crée, soigne, ressuscite.

Les prochaines Assemblées Générales

Les prochaines assemblées générales de l'APEROL (association culturelle loi 1905) et de l'Entraide (association diaconale loi 1901) auront lieu le 29 Mars prochain.

Nous dresserons le bilan des activités et de l'état de notre paroisse au 31 décembre dernier, et sur l'année 2014, bien remplie et riche en réflexions et développement des activités. Outre les rapports et sujets statutaires sur lesquels vous vous prononcerez, il sera fait aussi, par un membre de la commission des travaux du conseil, un point d'étape sur l'avancement du projet des travaux de la sacristie.

Nous tracerons aussi quelques perspectives pour l'année 2015.

Nous comptons sur votre présence et participation.

Bien fraternellement,

André Ducros

Les activités nouvelles

... Les Dimanches après-midi de l'Oratoire

Le 3ème dimanche de chaque mois, Deux sorties ont déjà été vécues cette année. Nos prochains rendez-vous seront les **dimanches : 15 mars, le culte**, vous pouvez venir partager votre pique-nique, seuls ou accompagnés, et si vous le voulez, continuer par une activité choisie tous ensemble.

Renseignements :

pasteur.pernot@oratoiredulouvre.fr

... Le Chœur d'Enfants de l'Oratoire

L'Oratoire du Louvre a créé son Chœur d'Enfants en début d'année. Celui-ci prend sa place joyeusement **tous les mardis de 18h à 19h** (sauf vacances scolaires), pour notre plus grand plaisir.

Rejoignez le maître de Chapelle et ses jeunes choristes, même en cours d'année, et **laissez-vous (en)chanter**. Nous vous accueillerons à bras ouverts.

Renseignements et inscriptions : chœur@oratoiredulouvre.fr

Réunion au 4 rue de l'Oratoire Paris 1er, salle monod, 2ème étage.

Tendances 2014, Assemblée Générale 29 mars 2015

Au moment où j'écris ce point financier, les résultats de l'exercice 2014 sont en cours de validation pour être présentés au Commissaire aux Comptes le 26 février et au Conseil Presbytéral le 9 mars 2015.

L'exceptionnel effort financier consenti en décembre 2014 (78 215 € de dons nominatifs à comparer à 74 713 € en décembre 2013) nous permet d'arriver avec un résultat du compte de fonctionnement légèrement positif (pour la première fois depuis plusieurs années) à la clôture l'exercice.

Le challenge lancé dans la *Feuille Rose* de décembre a donc été pleinement réalisé.

Un grand merci à tous les donateurs de l'année 2014.

Si le résultat courant d'exploitation est positif, le résultat de l'exercice, après charges exceptionnelles et amortissements, est déficitaire, ce qui est sans surprise car aucun produit exceptionnel n'est venu couvrir, même partiellement, ces charges.

Que vous soyez Membre électeur ou simple sympathisant, vous êtes cordialement invité à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Eglise qui se tiendra le dimanche 29 mars 2015 à l'issue du culte.

Venez nombreux car vos avis nous intéressent. Nous pourrions prolonger les échanges autour du buffet qui suivra l'assemblée générale et sera servi salle Monod.

Je vous informe, d'autre part, que je serai à votre disposition (tout comme le trésorier de l'Entraide) le dimanche 22 mars entre 9 h 30 et 10 h 30 dans la salle Roberty (au rez-de-chaussée du 4, rue de l'Oratoire) pour vous donner toutes les explications et détails que vous souhaiteriez avoir sur les comptes 2014 et le budget 2015 qui seront présentés lors de l'assemblée générale. N'hésitez pas à venir. Un café et des croissants vous attendront.

**Francine Braunstein,
Trésorier**

Nous sommes aussi entourés d'un monde habité. Dans le récit de la Genèse^(2:19), encore, Dieu fait passer devant l'humain, les animaux pour qu'il leur donne un nom, qu'il les reconnaisse, et puisse avoir une pensée sur ce monde habité. Et y apporter, ou non, sa réponse par une bonne créativité. Peut-être alors, pouvons-nous entendre cette question de Dieu à Caïn « *Où est ton frère ?* » et se rendre compte que nous n'y avons pas porté attention, et que cela nous pose cette question « *suis-je le gardien de mon frère ?* »^(Genèse 4:9). Le moralisme a une réponse à cette question qui est vraie : oui. Oui, en théorie, mais en pratique ce n'est pas possible car nos forces sont limitées et nous avons sept milliards de frères & sœurs pour notre seule génération. Il nous faut donc discerner une réponse qui n'est pas toujours évidente. Suis-je le gardien de telle personne, de telle cause ? Notre réponse est libre et sans chantage d'aucune sorte. Quoi que nous répondions Dieu nous considérera comme son enfant bien aimé.

Le moteur de la responsabilité est cette faculté d'élaborer notre réponse, notre propre libre réponse, à chaque instant. Bien des facultés sont mobilisées pour cela. Celle d'entendre les questions de Dieu, de nous-mêmes et du monde. Dieu donne des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, il nous donne la faculté de se sentir libre et digne de porter une réponse, peut-être en pensée, ou en paroles ou en actes. L'expérience de l'amour de Dieu nourrit cette liberté par la joie de cette confiance qu'il nous fait. Le plus délicat est ensuite d'élaborer ce que sera finalement notre réponse. Elle sera imparfaite, mais c'est la nôtre. Et pour l'inventer nous pouvons prendre, comme Jésus le faisait, un temps de réflexion pour entrer en nous-même, pour prier et pour réfléchir, et avoir un regard lucide car se sachant déjà pardonné, un regard souvent émerveillé. Il n'y a que dans le silence que l'on peut bâtir notre réponse.

Éternel, ouvre-moi et mon être te dira ma réponse ! Ouvre-nous, et que notre humanité devienne joliment responsable.

Marc Pernet

La chasse aux responsables est ouverte depuis la mort, il y a quelques semaines, de dix-sept personnes lors d'attaques terroristes. Les musulmans « amènent la merde », s'est permis de déclarer le journaliste et chroniqueur Philippe Tesson au micro d'Europe 1 lundi 19 janvier. Quelques heures après le drame, sur une chaîne d'information en continu, un reporter a demandé à une personne de confession musulmane de dire sa réprobation, comme si quelque part, elle avait une part de responsabilité.

Au premier abord, les coupables sont pourtant tout désignés : les frères Saïd et Chérif Kouachi ainsi qu'Amedy Coulibaly ont très rapidement fait la une des médias. Peut-être parce qu'ils sont morts, on cherche d'autres personnes à blâmer. Il semble que pour certains, les responsables seraient les musulmans dans leur ensemble. Les attaques et les incivilités se multiplient : des coups de feu sont tirés contre une voiture appartenant à une famille musulmane dans le Vaucluse, une mosquée du Mans est la cible de grenades, une autre, à Poitiers, reçoit le tag « Mort aux Arabes ». La devanture d'un restaurant kebab adossé à une mosquée à Villefranche-sur-Saône est endommagée par une explosion. Mais un raisonnement qui accable tous les musulmans pour des crimes commis par trois personnes trouve rapidement ses limites. Les terroristes se disaient effectivement de confession musulmane. Le fait d'avoir vécu dans la région Île-de-France était un autre de leurs points communs et personne n'aurait l'idée saugrenue de sanctionner tous les Franciliens à cause de trois d'entre eux.

La presse et la police enquêtent de leur côté, remontent le passé des terroristes, cherchent à identifier (ce) qui a pu les amener à se lancer dans une entreprise aussi mortifère. Là, on ne veut pas d'amalgame, on cherche des faits, des individus identifiés ayant commis des actes pénalement répréhensibles. Dans cette perspective, les responsables ne sont pas les musulmans, mais les fondamentalistes, celles et ceux qui font passer leur interprétation de la religion avant les valeurs de tolérance et de liberté promues par la République. Désigner les responsables selon ce critère paraît intellectuellement plus pertinent, mais il dilue peut-être la responsabilité personnelle des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly, qui

Tantely nous a envoyé l'article ci-dessous à la suite de sa visite le 4 février 2015.

Suite à un glissement de terrain en juillet 2012, le bâtiment principal de l'orphelinat Topaza s'est effondré. Deux ans plus tard, grâce à l'implication extraordinaire de certaines personnes et à de nombreux donateurs, il est totalement reconstruit.

Depuis juillet 2014, les 46 enfants que compte aujourd'hui le centre Topaza ont pu s'installer dans la nouvelle maison entièrement rebâtie. Ils ont retrouvé leur place avec beaucoup de joie.

Les panneaux solaires ont été réparés et réinstallés permettant ainsi de fournir au centre l'électricité nécessaire à son fonctionnement. Les portiques des enfants, les fils d'étendage du linge ont été changés. Certains équipements de la cuisine ont été remplacés. Un lave linge aide le personnel à maintenir propre les vêtements des enfants...

Les 46 enfants de Topaza sont âgés de 3 mois à 22 ans. Parmi les Grands, une jeune fille prépare une licence et espère pouvoir continuer et avoir son Master, un garçon fait de la mécanique automobile, a eu son brevet et est actuellement en stage dans un garage, une autre, qui va bientôt se marier, est coiffeuse-esthéticienne dans un salon renommé de Tana, une autre passe son bac français cette année. Les plus jeunes enfants vont tous à l'école.



C'est une réussite exemplaire et rare à Madagascar. Actuellement, tous les enfants de Topaza sont parrainés sauf deux bébés récemment arrivés.

Nous avons besoin de vous pour eux.

Voahangiharinala Tanteliniaina Rakotoarivony

A Topaza, l'Oratoire répond présent !

Nous avons été heureux d'accueillir au mois de février à l'Oratoire la directrice de Topaza, Tantely Rakotoarivony, qui nous a rendu visite et qui a pu rencontrer les parrains et les membres du Conseil de l'Entraide ainsi que le pasteur Marc Pernot et André Ducros, président du Conseil Presbytéral.



Un point a été fait sur la situation de Topaza.

Tantely a informé l'assistance de la vie de l'orphelinat et a répondu aux questions des participants : un moment privilégié d'échange et de responsabilité partagée.

Le groupe s'est réjoui des nombreux dons qui ont été faits à Topaza et notamment d'un don exceptionnel de 5000 € de deux parrains qui a été remis en séance.

Un grand merci à tous les généreux donateurs pour leurs dons passés, présents et à venir.

Un grand merci également à VR, présidente du CA qui nous a transmis les reconnaissances et remerciements du comité d'administration de Topaza.

**Fleurette Rasoazanamavo
et tous les amis à Paris de Topaza**

ne seraient alors que les bras armés d'un système de pensée.

Sur les réseaux sociaux, sur des forums et des sites Internet, les responsables de la tuerie seraient toutefois à chercher parmi les victimes. C'est de la faute de Charb, de Cabu, de Tignous, de Wolinski, affirment des anonymes sous pseudonyme. Ce sont les journalistes et les dessinateurs de *Charlie Hebdo* qui auraient par leurs actes provoqué leur propre mort. En caricaturant le prophète Mahomet, ils auraient insulté et piétiné des valeurs sacrées et ils auraient payé le prix de leur blasphème. Dans une rhétorique proche de celle qui veut que les femmes violées sont coupables d'avoir suscité de l'envie chez leur agresseur, la rédaction du journal satirique aurait provoqué les terroristes. Dans une chronique sur France Inter, l'humoriste Sophia Aram, a livré une charge contre cette conception.

« Admettons [que Dieu] puisse tout, qu'il entende tout, qu'il voit tout et que sa puissance soit infinie, a-t-elle suggéré en guise de postulat. Admettons. À quel point faut-il être crétin pour aller finir en son nom des dessinateurs, des journalistes sous prétexte qu'ils l'auraient vexé, troublé, blessé, insulté, titillé, énervé ? Comment ne pas imaginer une seule minute que si Dieu existe, Dieu ne puisse pas faire le travail lui-même ? »

Une autre grille d'interprétation interroge la responsabilité de chacun. Sans amoindrir ce qu'il y a de volontaire dans la démarche accomplie par Chérif et Saïd Kouachi, un reportage du site Reporterre rappelle que les deux hommes ont grandi dans une cité populaire du XIXe arrondissement de Paris, avec une mère célibataire contrainte à la prostitution pour élever ses cinq enfants et qui aurait mis fin à ses jours. « Je me suis dit que je suis responsable », a réagi Evelyne, la fondatrice d'une association de quartier, lorsqu'elle a appris qui a commis les attentats de *Charlie Hebdo*. Elle a connu les deux frères alors qu'ils n'avaient qu'une dizaine d'années. « A n'avoir rien vu, nous avons tué cette mère et avons été incapables de sauver ses enfants », déplore-t-elle.

Si le témoignage d'Evelyne tranche avec les autres, c'est parce qu'elle fait partie des rares à ne pas chercher la responsabilité chez autrui mais qu'elle l'endosse, spontanément. Et si c'était ça, être responsable ?

Julien Massillon, journaliste

Protestantisme et Responsabilité

En France, les protestants sont encore peu connus. On parle peu de nous dans la presse par rapport à d'autres religions. Mais lorsqu'on parle des protestants, c'est pour admettre qu'il s'agit d'une communauté de personnes sérieuses (austères), travailleuses (aisées/riches) et responsables (confiance dans la seule parole de Dieu Père créateur). Tout ceci peut être flatteur pour nous, mais au final légèrement agaçant pour le non protestant. D'où cela vient-il ?

Est-ce l'histoire mouvementée de notre confession depuis le temps de la Réforme de Luther et Calvin au XVIème siècle ? Est-ce notre façon de concevoir une relation « directe » avec Dieu contrairement à d'autres ? D'avoir écarté dans l'organisation de nos Eglises, toute autorité qui servirait d'intermédiaire dans la lecture et la compréhension de la parole de Dieu, favorisant ainsi une grande liberté pour la recherche personnelle, face aux questions qui inquiètent nos esprits ? Dans tous les cas, il est un fait que les protestants passent pour être des personnes responsables.

Plusieurs pistes seront simplement rappelées ici et ne prétendent à aucune innovation.

Depuis la Réforme du XVIème siècle et l'affirmation du « *sola scriptura* » l'écriture seule, la Bible seule, les protestants ont pris la Bible comme seule source et « autorité » pour travailler notre foi et notre réflexion. Cette démarche spirituelle et intellectuelle repose sur le principe de capacité de chacun à comprendre les textes et la parole de Dieu. Cela implique une nécessaire liberté de penser et aussi liberté de critiquer, de remettre sans cesse en cause les textes. C'est pourquoi il est indispensable de rencontrer d'autres lecteurs pour des échanges et sous la conduite d'un pasteur de partager les lectures et les échanges pour progresser ensemble. A chacun de savoir user de cette liberté et d'accepter humblement d'ouvrir son intelligence à Dieu pour la compréhension de sa parole.

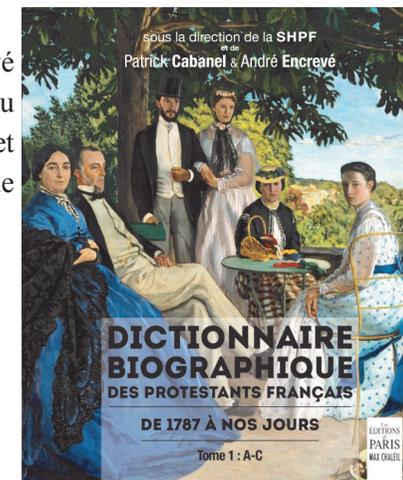
Une autre idée tient au fait historique que les protestants ont connu le rejet, la persécution avec une tentative d'extermination en France, l'exil.

Dictionnaire des protestants français

Patrick Cabanel et André Encrevé présenteront le premier du tome du Dictionnaire dont ils ont dirigé l'édition et qui évoque de nombreux membres de l'Oratoire du Louvre.

Soirée animée par Laurent Gagnebin

Vendredi 27 mars 20h
salle Monod, 4 rue de l'Oratoire



De Psaume en Psaume

Chœur Maurice Ravel de Levallois

Direction

Fabien Aubé et Benjamin Woh

Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Orbán, Gluck

Mercredi 15 avril 2015 . 20h30 à l'Oratoire

Billetterie sur place 30mn avant le concert : 5 à 10 €

De Pâques à la Pentecôte ...

en passant par l'Oratoire et le Foyer de l'Âme

Jeu 2 Avril	19h James Woody, Jedi Saint au Foyer de l'Âme*, Cène *Temple du Foyer de l'Âme 7, rue du Pasteur Wagner Paris 11ème.
Ven 3 Avril	19h Marc Pernot, Vendredi Saint
Sam 4 Avril	18h Chantons Pâques et méditation
Dim 5 Avril	10h30 Marc Pernot et James Woody, culte de Pâques , Cène
Jeu 14 Mai	10h30 Marc Pernot, culte de l' Ascension
Dim 24 Mai	10h30 Marc Pernot, culte de Pentecôte , Cène, Chœur

Fusion La Clairière—CASP

C'est le jeudi 18 décembre 2014 que les Assemblées générales de La Clairière et du Centre d'Action Social Protestant ont approuvé le traité de fusion unissant ces deux institutions créées par le protestantisme parisien au premier rang duquel l'Oratoire du Louvre. Les présidents de ces deux associations, Christian Dubreuil et Antoine Durrelman, saluant l'histoire de ces deux œuvres,



ont indiqué l'esprit qui porte ce processus d'union : la vivification de l'action sociale. L'absorption de La Clairière par le CASP permettra, en outre, d'adosser le centre social fondé par Wilfred Monod à une association qui a acquis une grande expérience de gestion.

Catéchèse



Les catéchumènes en train de réaliser des méreaux, ces jetons qui permettaient d'accéder aux cultes organisés clandestinement par les protestants durant les guerres de religion.

Notre confession a failli plusieurs fois disparaître et, dans notre pays, les protestants ont dû lutter, mais ont su résister. Ils se sont adaptés et s'ils ont été obligés de fuir, cela a renforcé leur conscience au monde et le sentiment d'une solidarité-fraternité d'abord entre eux, mais aussi vis-à-vis de toute personne humaine se trouvant dans la même situation. Ce fait marquant fut net lors de la seconde guerre mondiale dans la défense de nos frères juifs. Une préoccupation et une responsabilité morale vis-à-vis des autres, qui s'est naturellement transformée au fil du temps en action dans le monde, par la création de nombreuses œuvres sociales et associations d'entraide très fortes. La vocation religieuse et sociale est vite apparue comme inséparable dans le protestantisme, soulignant cette responsabilité à l'égard d'autrui, du frère qui se tient à mes côtés. Le pasteur Wilfred Monod incarne parfaitement ce mouvement profond du protestantisme.

Une autre idée repose aussi sur la notion de « sacerdoce universel », conception démocratique (il ne s'agit pas ici d'un sens politique) de l'Eglise de Jésus Christ. Priorité est donc faite à la foi de chacun, par rapport aux institutions ecclésiales et à toute hiérarchie instituée. Cela implique une formation « théologique » et intellectuelle des fidèles. C'est, dès l'origine, l'une des préoccupations des Eglises de la Réforme et des réformateurs. C'est peu dire que la Réforme a bénéficié du développement de l'imprimerie et de l'accès à la connaissance en permettant aux fidèles de lire enfin la Bible dans leur propre langue. Les facultés ou instituts créés partout en Europe à cet effet pour former les pasteurs en sont aussi la preuve. Devons-nous rappeler que le pasteur n'est pas d'une nature différente des autres membres de l'Eglise ? Il a, par sa formation théologique approfondie et sanctionnée par un diplôme qui lui permet de porter une robe universitaire, une bonne connaissance des textes de la Bible et du patrimoine religieux. Il est qualifié pour nous aider à partager la lecture et l'analyse de ces textes et nous aider à progresser plus rapidement dans leur compréhension, à nous sentir personnellement concernés, impliqués dans nos vies, en un mot appelés, par ce que nous lisons.

Enfin nous dirons que l'organisation administrative et matérielle de nos Eglises selon le système presbytérien synodal, oblige celles et ceux qui se

portent volontaires pour administrer pendant un temps l'Eglise, à faire preuve d'un sens des responsabilités particulier face aux membres de celle-ci. Ce même sens de la responsabilité concerne aussi celles et ceux qui s'engagent dans une action fraternelle et bénévole dans une paroisse.

« Toujours prêts à être responsables » pourrait être une devise en conclusion de cet article. Ne cachons pas que les Eglises protestantes n'ont cessé d'influencer les grandes évolutions de notre société, sur les questions familiales, sociales, morales et éthiques, sociétales, aidant ainsi notre société à devenir de plus en plus responsable, forgeant une société dans laquelle l'homme doit devenir lui aussi de plus en plus un acteur responsable. Arrêtons, cela pourrait devenir légèrement « agaçant » pour un non protestant.

André Ducros

De la culpabilité à la responsabilisation

Réflexion sur la responsabilité dans l'Ancien Testament

Dans l'Ancien Testament (AT), les mots responsable et responsabilité n'ont pas d'équivalents en hébreu ancien, ils traduisent des racines hébraïques qui désignent des personnes aux charges de gouvernance, d'intendance du temple, ou militaire. Cette notion dans l'AT est à comprendre hors du champ moderne de la responsabilité en tant qu'obligation de répondre. Les types de responsabilité, civile, pénale, parentale, syndicale... sont conditionnés par le cadre « démocratique » de notre société et par l'organisation sociale qui se veut « égalitaire ». Dès lors l'idée de responsabilité y est liée à celle de liberté : on peut se dégager d'une responsabilité, refuser de l'assumer. Dans l'AT et le Proche Orient ancien, la responsabilité se vit dans un monde totalement conditionné par la dimension religieuse de l'existence et par la dimension hiérarchisée de l'organisation sociale. La réflexion qui suit tente d'éclairer la notion de responsabilité en montrant qu'elle connote les notions de péché, de culpabilité et de responsabilisation.

redevenu repas de paroisse comme tous les premiers dimanches du mois. Les responsables de comptoirs semblent prêts à reconduire la formule à l'avenir.

Contexte de changements donc, mais aussi contexte de continuité, avec les comptoirs habituels à leur place habituelle et avec, pour la plupart, leurs équipes habituelles de bénévoles : l'alimentation, l'épicerie provençale, le salon de thé, les croix huguenotes dans la sacristie ; et dans le temple : l'artisanat, les bijoux fantaisie et les montres, la brocante, les fringues, le bric-à-brac, la layette et le linge de maison, le linge ancien, les livres, les disques, DVD et petits objets de collection, les fleurs et les jouets. Et le repas de la vente le samedi midi en salle Monod au 4 rue de l'Oratoire. Contexte de changement dans la continuité enfin avec le relais passé entre d'anciennes et très fidèles responsables de comptoirs, M. FB et Mme EB, et celles qui leur ont succédé. D'autres relais sont à prévoir et il y a un fort besoin de nouveaux bénévoles dans différents comptoirs.

Le bon résultat de la vente 2014 doit être mis au crédit de trois ensembles de personnes, membres ou non de la paroisse :

Les acheteurs dont la générosité est beaucoup sollicitée de toute part en fin d'année,

Les donateurs qui permettent par leurs dons de renouveler et d'enrichir les comptoirs,

La centaine de bénévoles qui consacrent entre quelques heures et plusieurs jours à la préparation et à la tenue de la vente.

Rien n'interdisant d'ailleurs d'être deux des trois ou les trois à la fois ! Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés car le résultat de la vente est leur œuvre commune.

Que soient particulièrement remerciés Monsieur et Madame Deulin et leur ami Fred Contignon, artisans invisibles de la transformation du temple pour la vente, mais pas seulement. Que soient aussi remerciés les quelques courageux et les 3 éclaireurs, qui, avec eux, ont relevé cet autre défi : redonner au temple son allure habituelle pour le culte du lendemain matin, en 3 heures, de 18h à 21h le samedi soir.

JLB

Quelques échos de la Vente de l'Oratoire 2014

Si l'on juge la vente sur sa finalité, qui est de récolter des fonds pour l'entraide, la vente 2014 fut un succès, puisque le résultat net à 19000 € est en augmentation sensible par rapport au résultat de la vente 2013.

Ce résultat a été atteint dans un contexte de changements. Le pasteur Jean-Pierre Rive a succédé à JCH comme trésorier et j'ai succédé à M. et Mme B comme responsable. Même si notre baptême du feu a eu des moments un peu rudes, Jean-Pierre Rive et moi-même avons largement bénéficié du soutien dévoué de nos prédécesseurs et de Sandrine Pouvreau Rigolet, notre secrétaire de paroisse, et nous leur en sommes reconnaissants.

Sylvie Jouniot a renoué avec la tradition du concert de la vente, rebaptisé Concert de l'Avent. Sa programmation le Dimanche après-midi, à 14h30, heure inhabituelle pour des concertistes, a permis aux paroissiens qui étaient salle Monod au repas de paroisse de s'y rendre dans la foulée. Les artistes et le programme, consacré à des airs sacrés des XVIIIe et XIXe siècles, ont été particulièrement appréciés.

KB a ouvert un nouveau comptoir proposant de réaliser des photographies de portraits. Les débuts ont été modestes, peut-être parce que c'était nouveau, sans doute parce que cela a été annoncé tardivement, incontestablement parce que sa présence a été courte. Nous espérons sa présence rallongée l'année prochaine.

Le plus gros changement fut sans conteste l'ouverture des portes le Vendredi à midi au lieu de 15h, réduisant la durée d'installation des comptoirs. Réduction particulièrement redoutée par les comptoirs nécessitant le déballage de quantité d'objets. Mais l'aide de nouveaux bénévoles le mercredi et le jeudi précédant la vente a permis de relever le défi. La fréquentation de la vente pendant ces trois heures et les résultats du comptoir crêperie – sandwicherie, que Jacqueline de Pommery et Francine Braunstein avaient mis en place à cette occasion, montrent que ce fut un changement très positif. Il a compensé financièrement la suppression du repas de la vente du dimanche,

Une responsabilité partagée : la quête d'un coupable

Dans la représentation du Proche-Orient ancien, ce sont les divinités qui sont « responsables » de l'ordre du monde et de son équilibre, l'humain n'intervient qu'en second en tant que possible perturbateur de l'ordre divin qu'il peut déséquilibrer par sa violence, son infidélité aux dieux, son non respect de règles culturelles ou de pureté. De ce fait le déséquilibre du monde est interprété au sein d'une théologie de la rétribution : le malheur de la guerre, la maladie sont interprétés soit comme le châtement divin en réponse aux transgressions humaines, soit comme l'émergence d'un désordre (menace du chaos primordial) qu'il faut limiter. La notion de « péché » qualifie une partie de la responsabilité humaine vis-à-vis du désordre cosmique occasionné. Par exemple, la sécheresse qui menace Israël en 1R 17-18 est la conséquence de l'infidélité du roi Achab à l'égard de Yhwh. Le rétablissement de la situation nécessite soit le châtement des coupables, soit l'intervention sacerdotale dont la charge est de séparer le pur de l'impur, Lv 10,10. En somme, tous sont responsables, personne n'échappe à la responsabilité d'appartenir à un monde dont il porte une part de l'équilibre par son comportement. Ainsi, toute la ville est concernée par la découverte d'un meurtre anonyme, et des rites permettent de dégager la ville de toute culpabilité et d'éviter vengeance ou autre plaie, Dt 21.

Cet aspect d'une responsabilité collective est encore éclairé par les textes (appelés deutéronomistes) de Josué à 2 Rois. Ils considèrent que la chute de Samarie en 722 n'est que la conséquence de l'infidélité des Israélites à la loi de Yhwh (2R 17), et du péché de Jéroboam (1R 12) qui a refusé la centralité de Jérusalem. Il en est de même pour la destruction de Jérusalem en 597, elle est la suite du péché de Juda et des abominations du roi Manassé, 2R 23,26. Dans un monde où tous sont responsables, tout désordre exige(aît) la recherche d'un coupable ou des rites spécifiques pour permettre le rétablissement de l'ordre cosmique et social ou le maintien de la pureté culturelle.

De la culpabilité à la responsabilisation

C'est dans ce cadre des représentations que le livre de Job est novateur. Le livre opère une rupture fondatrice et coupe le lien fatal entre péché et malheur : le méchant fleurit alors que le juste peut être accablé, tel Job. Dans l'œuvre de

Job, le mal qui atteint l'humain ou la création a une forme d'autonomie et un caractère insaisissable. Mais Dieu est celui qui limite sans cesse le monde chaotique sans l'éliminer. Dès lors la révolte de Job contre l'injustice de la souffrance et du malheur est légitimée, ainsi que sa dénonciation d'une théologie culpabilisante où Dieu serait responsable du malheur en raison de la faute humaine. Job représente au contraire l'humain responsabilisé, appelé à rester debout face au malheur, prolongeant ainsi dans sa lutte le combat divin contre le mal. Le livre prend alors une dimension éthique libératrice.

Cette responsabilisation de l'humain trouve un écho étonnant en Dt 7,9-10. En lien avec le proverbe d'Ez 18,2 « Les pères ont mangé du raisin vert et les dents des enfants ont été agacées », que le prophète conteste pour signifier la responsabilité de chacun devant ses actes, Dt 7,9-10 témoigne d'un travail d'interprétation interne à la Bible fort édifiant. Ce texte commente le décalogue de Dt 5,9-10 selon lequel Dieu poursuit « la faute des pères chez les fils et sur trois ou quatre générations - s'ils me haïssent ». Dt 7,9-10 renverse l'ordre du décalogue et introduit à la place de la faute trans-générationnelle, la responsabilité de chacun pour ses actes. Ce texte audacieux témoigne du changement de représentation anthropologique qui eut lieu au 6ème siècle avec l'émergence du sujet et du passage d'une responsabilité collective à une responsabilisation éthique individuelle.

Pour conclure. Le cheminement qui conduit à la responsabilisation de chacun a au moins deux ouvertures. Tout d'abord, cela implique le droit d'interpréter, et donc une liberté à ne pas se conformer à une tradition interprétative. C'est en raison de cette capacité à interpréter que le Pentateuque ouvre une réflexion libre et nouvelle sur l'internationalité et la responsabilité d'Israël à l'égard des autres peuples, Gn 12,1-9.

Et puis, en tant qu'héritier de cette liberté biblique, le croyant a la responsabilité de penser sa foi, afin que sa relation à Dieu garde fraîcheur et pertinence renouvelées dans le contexte qui est le sien.

Dany Nocquet

Institut Protestant de Théologie-Faculté de Montpellier

Depuis ce temps originaire, sa véritable responsabilité n'est plus dictée par l'anxiété narcissique du salut individuel qui asservit chacun de ses membres, mais par la nécessité d'être au service de la Vie, qui a été offerte, qu'il faut honorer et faire fructifier jusqu'à son plein accomplissement.

Ainsi l'Eglise Servante, lorsqu'elle prête l'oreille, lorsqu'elle obéit à la Parole, devient toute entière diaconale, c'est sa seule raison d'exister, comme le Christ n'avait pas d'autre raison d'être que de libérer les captifs.

L'Eglise pour les autres, Assemblée constituante de ce qui advient pour l'Humanité et qu'elle espère en paroles et en actes, sans se compromettre avec le Monde, mais sans s'en séparer, est en première ligne de tous les combats pour toutes les libérations, quels que soient leurs noms.

Loin de s'exiler dans des abris sécurisés, loin de s'illusionner dans un idéal de perfection individuel ou collectif, elle répond devant Dieu et devant les hommes de son Espérance.

Elle n'a de chemin que celui qu'a tracé le Christ lorsque parcourant la Palestine, la Décapole et la Samarie, il posait les signes du Royaume, ce mystère que nous ne savons pas dire, mais qui, dans le temps et l'espace, signifie simplement la fin de tout ce qui blesse, fait souffrir et désespère, et par dessus tout, manifeste la présence de la Joie, de la Paix, de la Justice et de la Fraternité pour chacun et pour tous.

Si l'espérance chrétienne n'est pas un anesthésiant, elle n'est pas non plus simplement une résistance ; elle est aussi une présence concrète d'une communauté agissante, une communauté qui éclaire, propose, et met en œuvre la paix et la justice promises.

L'espérance se conjugue au présent, elle se conjugue dans tous ces lieux de convivialité qu'il nous faut redécouvrir, redéployer, accompagner, dans tous ces espaces de gratuité où l'argent est inutile, dans tous ces temps de partage, d'échange, de coopération. Comme des bulles qui, de-ci de-là émergent à la surface d'un liquide en ébullition, nous pouvons être les témoins de ce monde qui vient et qui en permanence affleure celui qui meurt.

Pasteur Jean-Pierre Rive

Une Eglise responsable

Comme toute organisation humaine qui traverse le temps, l'Eglise est responsable de certains événements ou situations, qu'elle a provoquées ; on a pu ainsi, dans le contexte de sécularisation qui est le nôtre, lui adresser de nombreux reproches et la juger coupable de biens des errements de l'Humanité.

La liste est longue, aux yeux de certains athées militants, des fautes voire des crimes dont elle est à l'origine, ou qu'elle a couvert par son silence ou sa passivité. Une apologétique chrétienne peut par contre s'y opposer, et dresser la liste des bienfaits qu'elle a procurés et des progrès qu'elle a contribué à engendrer.

Mais, et c'est là le socle d'un regard juste, éclairé par la foi, L'Eglise ne se dissout pas dans l'énumération des événements que l'histoire peut observer et étudier.

L'Eglise qui n'est autre que le Christ existant en forme de communauté vivante (cf Dietrich Bonhoeffer), au delà de sa participation à l'ambiguïté de l'histoire de l'Humanité, se veut et se croit déterminée par un horizon d'attente dont elle doit témoigner dans le présent.

Dans l'actualité des moments de confusion, de crises, de violences, de domination, de tyrannie, elle ouvre sans cesse des brèches pour que l'inaltérable attente accomplie par Jésus Christ, dont témoignent déjà les prophètes (" le voile de deuil sera supprimé, le rideau de tristesse sera enlevé, Dieu essuiera les larmes de tous visages " - Esaïe 25), soit sans cesse relancée.

Cette ouverture inaugure à tout instant la responsabilité de l'Eglise; en s'arrachant aux chaînes de la domination par la ferveur de l'attente, l'Eglise devient ce ferment de libération proposé à tous les peuples. Enracinée dans l'Espérance d'un monde autre, l'Eglise présente à ce monde en déracine les forces de mort qui l'étreignent.

C'est ainsi que sa vocation est de répondre à la question antique de Dieu à Caïn : " qu'as tu fait de ton frère ? ". Au delà du mythe, demeure l'injonction à prendre soin de son frère, de tous ses frères, et d'ailleurs comme Adam en avait reçu la consigne, prendre soin aussi de toute la Création.

Du droit d'ingérence à la responsabilité de protéger

Un État peut-il intervenir sur le territoire d'un autre État lorsque ce dernier viole les droits fondamentaux de sa population ? Ce débat a divisé la communauté internationale pendant des décennies. Deux principes, proclamés par les Nations Unies, semblaient impossibles à concilier : celui de la souveraineté des États, avec son corollaire, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État ; et celui du respect des droits de l'homme.

Avec la fin de la guerre froide, les conflits internes aux États se sont multipliés. Leurs conséquences humanitaires ont le plus souvent été désastreuses : massacres ethniques ou religieux, pouvant aller jusqu'au génocide, parfois décidés par un État contre une partie de sa propre population. Ils déstabilisent les voisins (réfugiés, terrorisme, drogue, criminalité organisée). Les populations civiles sont les premières victimes : la proportion de civils tués dans les conflits est passée d'environ un sur dix au début du 20ème siècle à neuf sur dix au début du 21ème.

La communauté internationale a longtemps été condamnée à un dilemme : ou bien se tenir à l'écart, au nom du respect de la souveraineté, et se retrouver complice ; ou bien intervenir et s'exposer à l'accusation d'ingérence. C'est pendant la guerre du Biafra (au moins un million de morts entre 1967 et 1970) qu'apparut, sur une initiative de Bernard Kouchner, le concept d'ingérence humanitaire. Cette idée fut jugée néo-coloniale par beaucoup de pays du sud, pour lesquels elle allait être prétexte à interventions à buts en réalité politiques ou stratégiques. Cette controverse était inévitable, puisque le droit international n'a jamais établi de hiérarchie entre souveraineté et respect des droits de l'homme. Néanmoins, les Nations Unies reconnurent en 1990-1991 un droit à l'assistance humanitaire, et plusieurs opérations de maintien de la paix (Mozambique, Somalie, Bosnie) reçurent du Conseil de sécurité un mandat explicitement humanitaire. Mais les puissances capables d'intervenir militairement furent critiquées, aussi bien lorsqu'elles agissaient pour

protéger (Bosnie, Kosovo, Somalie) que lorsqu'elles s'étaient abstenues d'agir, la tragédie du Rwanda faisant dramatiquement prendre conscience de la nécessité de remettre en cause un ordre international fondé sur la souveraineté des États.

Sur proposition de Kofi Annan, une très large réflexion entre experts représentant toutes les opinions concernées par ce débat déboucha en 2005 sur l'adoption, par un sommet mondial de chefs d'Etat et de gouvernement, d'un principe nouveau qui rendait plus acceptable le concept d'ingérence humanitaire : celui de la responsabilité de protéger. L'idée de base est que la responsabilité de protéger incombe en premier lieu à l'Etat. C'est lui qui doit permettre à sa population de vivre en paix, et respecter ses droits fondamentaux. Mais s'il faillit à ses obligations, la communauté internationale a le devoir d'intervenir. Elle doit prévenir (rôle essentiel des grandes ONG). Elle doit réagir s'il le faut, par une panoplie de moyens allant des sanctions diplomatiques et économiques à l'utilisation de la force armée, mais sous contrôle des Nations Unies. Elle doit aider à la reconstruction : désarmement et réinsertion des combattants, réconciliation internationale, reconstruction d'un Etat de droit, protection des minorités.

Il aura fallu 35 ans et des guerres horribles pour que soit accepté par l'ensemble des États le principe d'une responsabilité de protéger les populations civiles. Le Conseil de sécurité a adopté plus de 300 résolutions qualifiant des violations massives de droits de l'homme de menaces pour la sécurité internationale. Les opérations de maintien de la paix mobilisent plus de 100 000 hommes. La justice pénale internationale est montée en puissance, d'abord avec des tribunaux ad hoc pour juger les auteurs de crimes contre l'humanité dans un pays déterminé (ex-Yougoslavie, Rwanda, Sierra Leone, Cambodge) puis avec la création de la Cour pénale internationale.

Il arrive malheureusement qu'une intervention extérieure, justifiée par des raisons humanitaires, et approuvée par le Conseil de sécurité, laisse derrière elle de graves troubles internes (Libye). Et si une coalition d'Etats est intervenue en Iraq pour protéger les minorités persécutées par Daech, la

avril, 5, 19 mai, 2 juin de 19h à 21h
Progressants le lundi : **23 mars, 6 avril, 4, 18 mai, 1 juin** de 19h à 21h
Confirmés le mercredi : **8 avril, 6 mai** de 15h30 à 17h30.

Groupe protestant des artistes

Avec Jean-Marcel Lèbre, cours de peinture les mercredis (sauf vacances scolaires) de 10h à 12h.

Concerts spirituels

Cantates de Bach et méditation
 Entrée libre

21 mars, 18 avril, 16 mai à 18h

Scoutisme

Pensez à vous inscrire auprès des responsables (7 ans à 16 ans- Garçons et Filles) oratoiredulouvre.fr/scout/

Chœur de l'Oratoire

Préparation de grands concerts et participation mensuelle au culte.

Répétitions les jeudis à 19h30.

Recrute tout pupitre.

Venez chanter avec le Chœur élargi

9 avril (à 19h30), **13 juin** de 16h à 18h.

Concert du Chœur : **28 mai** à 20h30, à l'Oratoire. Billeterie Fnac et sur place

Chœur d'Enfants de l'Oratoire

Réunion tous les mardis sauf vacances scolaires, de 18h à 19h

Société en Débat

Conférence-Débat autour d'un thème, à 20h, au 4 rue de l'Oratoire, salle Monod. **19 mai, 23 juin**

Heure Musicale

Le temple vous est ouvert pour profiter de l'Orgue, de 12h30 à 13h30
10 avr, 22 mai

Dimanches après-midi de l'Oratoire

Temps de convivialité après le culte, repas partagé suivi d'une activité.

15 mar, 19 avr, 17 mai, 21 juin

EVÉNEMENTS MUSICAUX & SPIRITUELS

Heure Musicale

10 avril avec Jean-Dominique Pasquet
22 mai avec Hervé Désarbre

12h30, à l'Oratoire - **Entrée Libre**



Concerts spirituels

Dans l'esprit de Jean-Sébastien Bach, une courte méditation introduit au thème de la cantate.

Samedis : **21 mars, 18 avril et 16 mai** à 18h, à l'Oratoire.

Entrée libre



Concert du Chœur de l'Oratoire Cantates allemandes, "Concert Quatre-Quarts"

Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Reichel, Reinberger

Billeterie Fnac ou sur place 30mn avant concert
Jeudi 28 mai à 20h30 à l'Oratoire

Agenda

Education biblique

Chaque mois, un dimanche est consacré à l'éducation biblique :

-L'éveil biblique (4-7ans) de 10h30 à 12h, au 4 rue de l'Oratoire

-L'école biblique (8-11ans) et

Le catéchisme (12-15 ans) de 10h30 (dans l'Oratoire) à 16h

Il faut prévoir son pique-nique

15 mars, 12 avr, 17 mai, 14 juin

(Sortie avec les familles des enfants)

Groupe des lycéens (16-18 ans), un samedi par mois de 12h30 à 14h. Banquet offert et discussion théologique.

14 mars, 16 mai

Etudiants et jeunes actifs

Repas et débats entre étudiants et jeunes actifs une fois par mois de 19h30 à 21h30. **16 avril, 21 mai**

Garderie

Pendant le culte, hors les vacances scolaires, un service de garderie est assuré au 4 rue de l'Oratoire (rez-de-chaussée) par une équipe de bénévoles dévoués et expérimentés. Contact :

Dorothee

accueil@oratoiredulouvre.fr

Repas mensuel

En cuisine ou comme convive, merci de vous proposer et de vous inscrire.

5 avril, 3 mai, 7 juin

Lecture biblique de l'après-midi

Un mardi par mois de 14h30 à 16h avec le pasteur James Woody.

14 avr, 12 mai, 16 juin

Lecture biblique du soir

Un mercredi par mois de 20h à 21h30 avec le pasteur Marc Pernot et le Père Prigent de St Eustache.

Alternativement au 4 rue de l'Oratoire et au 2 impasse Saint Eustache.

15 avril (à l'Oratoire), **13 mai** (à Saint-Eustache)

Initiation théologique

6 séances (La Bible, Dieu, Le Christ, Spiritualité, Vie, Ethique) de 20h à 21h30. Inscription auprès des pasteurs
Les mardis : **du 10 mars au 14 avril.**

Approfondissement théologique

Une fois par mois, de 20h à 21h30, étude d'une notion théologique.

16 mars, 13 avr, 11 mai

Hébreu biblique

Tout niveau

21 mars, 11 et 25 avril, 9 et 30 mai, 13 juin de 10h à 11h.

Grec biblique :

Débutants le mardi : **24 mars, 7**

population syrienne est livrée à la répression sanglante de ses autorités, le Conseil de sécurité est paralysé par un double veto, et la communauté internationale se trouve dans l'incapacité d'assumer sa responsabilité de protéger.

DJ

Aperçus sur la responsabilité civile

« Le mal s'étant produit, une voix interroge les hommes : qui l'a fait ? qu'as-tu fait ? L'homme doit *répondre* (mot évocateur, cf. Genèse, III-13, IV-10) – dans sa conscience, c'est la responsabilité morale ; devant le droit, c'est la responsabilité juridique. Celle-ci peut elle-même être de deux sortes : la responsabilité pénale (il faut punir l'auteur du mal en lui infligeant une peine, une souffrance) ; la responsabilité civile (il faut réparer le mal) ».

Ne faire de tort à personne est depuis l'Antiquité comme un axiome du droit. Le dommage causé à autrui oblige celui qui l'a causé à le réparer. Réparer, c'est rétablir aussi exactement que possible l'équilibre détruit par le dommage et replacer la **victime**, aux dépens du **responsable**, dans la situation où elle se serait trouvée si l'acte dommageable n'avait pas eu lieu. Ainsi se trouve fondée une obligation indemnitaire dont le créancier est la victime et dont la détermination suppose généralement une action en justice.

Traditionnellement, on distingue deux responsabilités civiles, celle qui est contractuelle et celle qui est délictuelle.

Dans la responsabilité **contractuelle**, est en cause un manquement (inexécution) à un engagement volontairement souscrit qu'il convient de réparer. Le créancier doit démontrer la responsabilité du débiteur en faisant constater le manquement (faute contractuelle) de celui-ci, son propre dommage et la relation de cause à effet entre la faute et le dommage. Sauf à se libérer en justifiant de force majeure ou de cas fortuit, du fait du créancier ou d'un tiers comme d'une absence de faute, le débiteur devra des dommages-intérêts.

En matière **délictuelle**, il s'agit pour l'auteur du fait dommageable (ou celui

que la loi désigne comme tel) d'indemniser la victime, presque toujours par le versement d'une somme d'argent à titre de dommages-intérêts. Les fondements de cette responsabilité sont la **faute** ou le **risque**. La faute (responsabilité subjective) est une défaillance dans la conduite, dans la volonté. Elle ne peut être imputée qu'à celui qui a une volonté, raisonnable et libre. Le risque (responsabilité objective) n'a son siège que dans un rapport de causalité qui remonte du dommage à celui qui l'a causé : peu importe que le responsable ne l'ait pas voulu ou n'ait pas pu l'empêcher. Il suffit que le dommage se rattache à ses actes car celui qui exerce une activité doit en assumer les risques. Le Code Civil a fait choix d'un principe de responsabilité fondée sur la faute (articles 1382 et 1383). Mais des régimes subsidiaires (articles 1384, 1385, 1386 et 1386-1) représentent, par le jeu de présomptions et de preuves contraires, des combinaisons entre la faute et le risque. De plus, certains régimes de responsabilités sont directement fondés sur le risque (accident du travail, défaut de sécurité des produits, accident de circulation...). En tous les cas, les conditions relatives au dommage (préjudice matériel, moral et corporel) causé à autrui et à l'établissement du rapport de causalité sont des constantes de la responsabilité civile. En revanche, le fait dommageable est analysé différemment selon qu'il s'agit du fait personnel, du fait d'autrui ou du fait des choses. D'abord, la faute prouvée de l'article 1382 du code civil est relative à un manquement **personnel** à une obligation préexistante (le fait de ne pas se conduire comme un homme diligent ou comme un bon « père » de famille) qui peut être intentionnel (délict civil) ou d'imprudence et négligence (quasi-délict). Dans l'intérêt des victimes, la responsabilité délictuelle des mineurs et aliénés est reconnue si le fait dommageable qui leur est reproché est objectivement illicite et ceux-ci doivent réparation. La force majeure et le cas fortuit font néanmoins disparaître la faute, car *à l'impossible nul n'est tenu*. Ensuite, il est des personnes qui, par l'article 1384 du code civil, sont considérées comme responsables des dommages causés par la faute **d'autres personnes** sur lesquelles elles exercent une certaine autorité (parents et enfants mineurs, commettants et préposés, instituteurs et élèves...). Enfin, la loi (articles 1385 et suivants) et la jurisprudence ont tiré un principe de responsabilité générale du fait des **choses** que l'on a sous sa garde. Par exemple, sont de plein droit responsables

Sam 18
Concert Spirituel à 18h
Cantate de Bach n° 104
Dim 19

12h-17h, Après-midi de l'Oratoire

sam 25

10h-12h, Hébreu Biblique

Mai**Dim 3**

12h-14h, Repas paroissial

Lun 4

19h30-21h, Grec Biblique Progressants

Mar 5

19h30-21h, Grec Biblique Débutants

19h30-22h, Répétition du Chœur

Mer 6

15h30-17h30, Grec Biblique Confirmés

sam 9

10h-12h, Hébreu Biblique

Lun 1120h-21h30, Approfondissement théologique :
Diable, anges et autres personnages**Mar 12**14h30-16h Lecture biblique : 2 Corinthiens 8-9
avec James Woody19h30-22h, Répétition du Chœur
(exceptionnellement le mardi)**Mer 13**20h-21h30, Lecture biblique : Actes des
apôtres - Toutes et tous prophètes par
l'Esprit (Actes 2), avec Marc Pernot et le
Père Prigent, 2 imp. St Eustache,
Paris 1er**sam 16**

12h30-14h Groupe de Lycéens : banquet

Concert Spirituel à 18h
Cantate de Bach n° 43
Dim 17

12h-17h, Après-midi de l'Oratoire

Lun 18

19h30-21h, Grec Biblique Progressants

Mar 19

19h30-21h, Grec Biblique Débutants

Société en Débat à 20h
“L'histoire de l'Humanisme
en Occident”
 par Abdennour Bidar
Ven 2212h30-13h30, Heure Musicale, orgue par
Hervé Desarbres**Jeu 28**20h30-22h30, Concert du Chœur, *billetterie*
*fnac ou sur place 30 mn avant le concert.***sam 30**

10h-12h, Hébreu Biblique

Juin**Lun 1er**

19h30-21h, Grec Biblique Progressants

Mar 2

19h30-21h, Grec Biblique Débutants

Dim 7

12h-14h, Repas paroissial

sam 13

10h-12h, Hébreu Biblique

16h-18h, Venez chanter-Chœur élargi

dim 14

10h30-11h45, Eveil biblique

10h30-16h, Education biblique, **sortie avec**
les familles des enfants

Calendrier des activités

Les Mardis (sauf vacances scolaires) 18h-19h : Chœur d'Enfants de l'Oratoire

Les Jeudis (sauf vacances scolaires) 19h30-22h : Répétition du Chœur de l'Oratoire

Mars

Dim 15

10h30-11h45, Eveil biblique

10h30-16h, Education biblique

12h-17h, Après-midi de l'Oratoire

Lun 16

20h-21h30, Approfondissement théologique : Le culte

Mar 17

20h-21h30, Initiation théologique (2/6)

sam 21

10h-12h, Hébreu Biblique

Concert Spirituel à 18h
Cantate de Bach, 'Magnificat'

Lun 23

19h30-21h, Grec Biblique Progressants

Mar 24

19h30-21h, Grec Biblique Débutants
20h-21h30, Initiation théologique (3/6)

Ven 27

20h-22h, Présentation du Dictionnaire des Protestants Français

Dim 29 Changement d'Heure

après le culte

Assemblées Générales

Mar 31

20h-21h30, Initiation théologique (4/6)

Avril

Samedi 4 avril à 18h
Chantons Pâques

Dim 5

12h-14h, Repas paroissial

Lun 6

19h30-21h, Grec Biblique Progressants

Mar 7

19h30-21h, Grec Biblique Débutants
20h-21h30, Initiation théologique (5/6)

Mer 8

15h30-17h30, Grec Biblique Confirmés

Jeu 9

19h30-21h30, Venez chanter-Chœur élargi

Ven 10

12h30-13h30, Heure Musicale, orgue

sam 11

10h-12h, Hébreu Biblique

Dim 12

10h30-11h45, Eveil biblique

10h30-16h, Education biblique

Lun 13

20h-21h30, Approfondissement théologique : Le salut

Mar 14

14h30-16h Lecture biblique : 1 Corinthiens
1/18-2/5 'Théologie de la Croix', avec James Woody

20h-21h30, Initiation théologique (6/6)

Mer 15

20h-21h30, Lecture biblique : Selon Paul -
La Liberté au service de l'Autre
(1 Corinthiens 6:12; 8:9; 9:19; 10:23-24)
avec Marc Pernot et le Père Prigent,
4 rue de l'Oratoire, Paris 1er

du dommage causé à un tiers les propriétaires (gardiens) d'un bâtiment en ruine, d'une chose inanimée ou d'un animal.

Reste à établir judiciairement la responsabilité civile de l'auteur (ou de son assureur) pour que satisfaction soit effectivement donnée à la victime.

JHC

Dieu est-il responsable ?

Si Dieu est responsable de tout il n'est responsable de rien, et ça revient au même. C'est trop facile ! Nul n'est responsable de tout, nul n'est responsable de rien. « Dieu » nous donne cette double limite. Reprenons.

Oui, il faut résister à ceux qui veulent disqualifier la pensée éthique (certains ultra-pauliniens ou certains cyniques, au sens des cyniques grecs) et dont la stratégie est de conduire l'éthique jusqu'à l'impossible, jusqu'à l'excès. Quand on est responsable de tout, comme le voudraient parfois Kierkegaard, Dostoïevski, Barth, Levinas ou Derrida, on n'est responsable de rien. Il vaut mieux déplier les échelons de la responsabilité et ne pas les abolir dans une Responsabilité sublime, et vaine, que Dieu lui même a voulu partager en se donnant pour vis à vis un être capable de lui répondre.

D'un côté nous sommes tous puissants. Et à puissance inédite responsabilité inédite : si Dieu est tout puissant il est tout responsable. Cela suppose une sensibilité infinie à la hauteur de sa puissance infinie. De son côté aussi l'humain a une sensibilité qui reste finie et limitée. C'est cette disproportion qui ouvre la possibilité non seulement de nos erreurs d'appréciation, mais de nos fautes morales.

D'un autre côté nous sommes tous vulnérables, c'est notre condition corporelle de vivants. En ce sens les questions parfois dites « écologiques » sont mal posées si elles sont un luxe de nantis. Il faudrait plutôt rappeler la finitude, notre vulnérabilité corporelle, notre condition commune — inavouable tant nous voudrions nous libérer de cette condition, et nous redonner à nous-mêmes nos propres conditions.

Reste à trouver l'articulation entre la face passive et fragile de la vulnérabilité, et la face active et capable de la responsabilité. On est *responsable* de tout ce qui est *fragile*, vulnérable, périssable. Et être responsable, à cet égard, ce serait déjà être assez puissant pour se savoir soi-même vulnérable. Ce souci de la fragilité est important dans une société de responsabilisation excessive, où l'on fait semblant qu'il n'y ait que des individus forts, adultes, majeurs, vaccinés et consentants, et où de l'autre on tombe dans un excès de victimisation, où il n'y a que des petits, protégés par des institutions tutélaires, et finalement jamais responsables de rien. Il y a des limites au rêve de toute puissance et de toute-responsabilité, mais il y a aussi des limites à l'abolition de soi dans une Irresponsabilité sublime et vaine, qui n'est même pas celle du Dieu mis en croix.

Pourquoi le Dieu biblique est-il souvent raconté, et de plusieurs façons ? C'est peut-être qu'il n'y a pas de responsabilité sans un minimum de capacité narrative, de capacité à rapporter alternativement à soi, à l'autre ou à des tiers, les actions et paroles agies et subies, actives et passives, envoyées et reçues. Il n'y a pas d'éthique sans un minimum de capacité à suivre et à raconter une histoire, c'est-à-dire à mettre un peu d'ordre et de désordre, d'intrigue, dans les péripéties de sa propre vie.

Etre un peu responsables, cela a pu vouloir dire en certains contextes ne pas être angéliques, savoir qu'on a des ennemis, faire en sorte que les conflits soient regardés en face. Dans d'autres contextes, cela a pu vouloir dire prendre en considération les conséquences de nos choix pour des générations futures. Dans les deux cas il faudrait tenir compte de l'asymétrie de responsabilité qui fait que l'ennemi trop faible, ou le successeur trop lointain, sont impuissants à nous faire sentir le mal que nous leur faisons.

Responsables ? Mais devant qui ? Répondant de quoi ? A qui ? Nous avons la responsabilité pénale, devant un tribunal, la responsabilité politique, devant l'histoire, la responsabilité morale, devant un ami, la responsabilité « métaphysique », devant Dieu. Mais Dieu, à qui et devant qui répondra-t-il si nous ne l'appelons pas, ne l'interpellons pas et le laissons tout seul avec sa responsabilité infinie, son infinie irresponsabilité ?

OA

Calendrier des cultes

Le culte a lieu chaque dimanche à 10h30 à l'Oratoire du Louvre,
1 rue de l'Oratoire ou 145 rue Saint Honoré, Paris 1^{er}
Garderie pour les enfants au 4 rue de l'Oratoire (sauf vacances scolaires) : 10h30-12h
Les prédications peuvent être envoyées à ceux qui ne peuvent se déplacer

Mars

- 15 James Woody, éducation biblique, garderie, « après-midi conviviale »
- 22 Martine Lecoq, garderie
- 29 Marc Pernot, temps d'accueil, garderie

Avril

- 2 à 19h Culte du Jeudi Saint au Foyer de l'Âme* : James Woody, Cène
- 3 à 19h Culte du Vendredi Saint : Marc Pernot
- 5 Pâques : Marc Pernot et James Woody, Cène, repas paroissial, garderie
- 12 James Woody, chœur, éducation biblique, temps d'accueil, garderie
- 19 Marc Pernot « après-midi conviviale »
- 26 James Woody, temps d'accueil

Mai

- 3 Marc Pernot, repas paroissial
- 10 James Woody, temps d'accueil, garderie
- 14 Culte de l'Ascension : Marc Pernot, garderie
- 17 James Woody, éducation biblique, garderie, « après-midi conviviale »
- 24 Culte de Pentecôte : Marc Pernot, chœur, cène, garderie
- 31 Marc Boss, temps d'accueil, garderie

Juin

- 7 James Woody, repas paroissial, garderie
- 14 Marc Pernot, chœur, éducation biblique, temps d'accueil, garderie

Martine Lecoq est prédicatrice luthérienne de l'Eglise Protestante Unie de France

Marc Boss enseigne la systématique à la Faculté de Théologie Protestante de Paris.

*Temple du Foyer de l'Âme 7, rue du Pasteur Wagner Paris 11^{ème}. M° Bastille ou Bréguet Sabin